

La poursuite des efforts

La Convention d'Ottawa marque un nouveau départ dans la campagne en vue d'éliminer les mines antipersonnel. Il reste beaucoup à faire dans les années à venir pour déminer, détruire les stocks existants et venir en aide aux personnes qui ont survécu à l'explosion d'une mine.

« Soulignant le rôle de la conscience publique dans l'avancement des principes humanitaires comme en atteste l'appel à une interdiction totale des mines antipersonnel et reconnaissant les efforts déployés à cette fin par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Campagne internationale contre les mines terrestres et de nombreuses autres organisations non gouvernementales du monde entier » – Préambule de la Convention d'Ottawa